

» votant ce secours, elle soit exposée à des demandes additionnelles de crédit. Tout ce qui excéderait les 800,000 francs tomberait nécessairement à la charge du chapitre X du budget du Ministère des cultes. Le projet ne demande même pas immédiatement la totalité des 800,000 francs, 400,000 seulement seraient votés cette année, sauf à réclamer un nouveau vote à la session prochaine pour les autres 400,000 francs. »

Après avoir déclaré, de l'avis du Ministre, qu'il n'y avait aucun inconvénient à scinder le crédit demandé, M. Vitet conclut à l'adoption du projet de loi :

« La Chambre, nous en sommes certains, ne se séparera pas sans l'avoir sanctionné de son vote. C'est pour elle une mission solennelle de témoigner le vif intérêt que lui inspire un chef-d'œuvre de l'art, de faire comprendre à nos populations religieuses combien notre révolution de Juillet sait respecter profondément les objets de leur vénération et enfin d'apprendre à nos départements que si les faveurs du Trésor se sont longtemps répandues sur les monuments de la capitale, le moment approche où le Gouvernement et la Chambre se disputeront l'honneur de sauver de la destruction qui les menace, tant d'admirables édifices, la gloire de nos provinces, et que notre siècle a mission d'affermir, de restaurer et de léguer de nouveau à la postérité (1). »

Le projet de loi fut adopté successivement par les deux Chambres et sanctionné par le Roi le 5 juillet suivant. On ne saurait trop admirer l'empressement et la bonne volonté déployés par les chefs de la Nation pour réparer les désastres de l'incendie de 1836. Que la postérité leur en garde un reconnaissant souvenir !

D'un autre côté, aussitôt après l'incendie, M^{sr} Clausel de Montals, de pieuse mémoire, à l'exemple d'un de ses prédécesseurs sur le siège de Chartres, René d'Illiers, s'empressa de faire une offrande généreuse et de publier, dès le 24 juin 1836, un mandement adressé non seulement au clergé et aux

(1) *Moniteur universel* de 1836, II^e trimestre, page 1423.

fidèles de son diocèse, mais à toutes les âmes généreuses, et sensibles aux intérêts de la Religion, en quelque lieu qu'elles se trouvent. Son appel fut entendu, et de divers points de la France et de la Belgique lui arrivèrent de pieuses offrandes. Le Chapitre à son tour fit un don considérable (1), la fabrique de la Cathédrale s'imposa les plus grands sacrifices, — La plus grande partie de ces fonds a été absorbée par un travail provisoire : une couche de béton avait été appliquée sur les voûtes en 1836; mais cela ne suffit pas pour empêcher les eaux pluviales de traverser les voûtes; voilà pourquoi M^{sr} l'évêque les fit couvrir d'une chape de plomb. Ce travail était nécessaire pour que le culte divin ne fût pas interrompu durant les travaux de réparation, et aussi pour que les voûtes ne fussent pas complètement détériorées.

Cependant les travaux entrepris par ordre du Gouvernement furent menés avec intelligence et une rare activité; de sorte qu'en 1841 les clochers étaient restaurés et l'admirable charpente de la nef et du chœur se trouvait terminée. Nous devons donner ici l'état des dépenses occasionnées par ces divers travaux.

Le crédit de 400,000 francs, alloué par la loi du 5 juillet 1836, fut successivement porté à 1,150,000 francs par les lois des 18 juillet 1837 et 10 août 1839. La totalité des travaux nécessités par l'incendie s'étant élevée à la somme de *un million cent quatre-vingt-cinq mille vingt-huit francs*, le déficit fut comblé, aux termes de cette dernière loi, avec les fonds provenant de la vente des plombs de l'ancienne couverture.

Voici l'état des travaux divers payés par le Gouvernement, dans lequel ne figure pas la couverture provisoire en plomb :

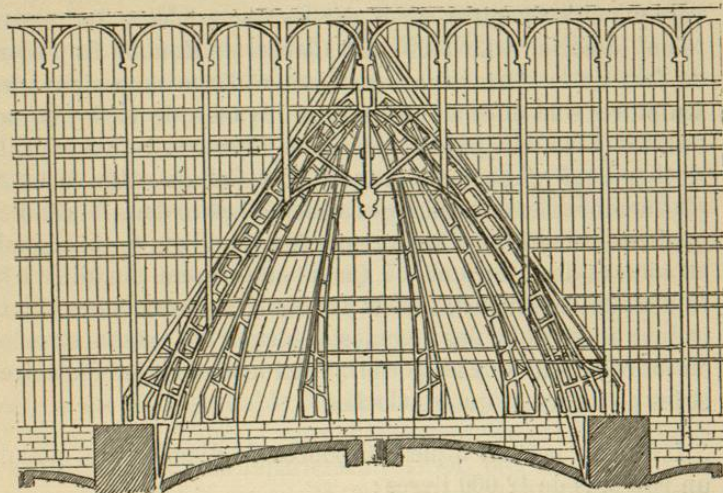
Déblai des voûtes après l'incendie	21,750 55
Couverture provisoire des voûtes en béton	45,252 97
Couverture de la soufflerie des orgues et des bas-côtés	4,231 »
<i>A reporter</i>	71,234 52

(1) Y compris la dépense du gros bourdon, le Chapitre a prélevé sur sa manse canoniale plus de 25,000 francs. — Le Chapitre de Reims envoya 1,000 francs.

<i>Report.</i>	71,234 52
Restauration du clocher-neuf	62,769 36
Restauration de la sculpture des ornements du clocher-neuf	17,058 82
Restauration du clocher-vieux, avec l'enrayure en fer	33,929 39
Travaux au sommet du clocher-vieux pour le paratonnerre	3,776 61
Conducteurs des paratonnerres	936 44
Travaux au faitage pour empêcher les eaux de pénétrer dans les combles	1,630 79
Reconstruction de l'assise de couronnement au pied des grands combles	45,188 73
Reconstruction de la balustrade autour de la galerie supérieure des combles	22,400 38
Reconstruction des grands combles en fer et en fonte	678,504 28
Peinture des grands combles	7,845 63
Couverture en cuivre des grands combles	193,068 75
Châtières pour éclairer les grands combles	1,921 92
Figure d'ange placée sur le chevet de la Cathédrale	10,123 »
Armature en fer destinée à supporter l'ange	2,105 50
Enlèvement des matériaux aux abords de la porte Royale pour la réception du corps de M ^{me} la princesse Marie d'Orléans, duchesse de Wurtemberg, le 24 janvier 1839	428 20
Réparation des plombs au pied des consoles des fermes des grands combles	1,094 85
Construction de murs sous les chéneaux	2,121 38
Chéneaux et descentes en plomb des grands combles	12,820 59
Tuyaux en fonte pour la conduite des eaux pluviales	4,431 40
Raccordement aux noues et pignons, couverture de tourelles, etc.	4,026 62
Réparation des quatre plates-formes des tours aux extrémités des bras de la croix	1,778 60
Passerelle en bois sur les combles, large de 1 ^m 40	3,044 74
Enlèvement de la couverture provisoire en plomb	1,255 69
Vérification et révision des comptes par un architecte de Paris	1,531 87
TOTAL	1,187,028 02

Une inscription placée sur les grands combles, au pignon occidental, est destinée à conserver les noms de toutes les personnes qui ont contribué, à divers titres, à la restauration de la charpente et de la toiture. Cette inscription est coulée en re-

lief sur deux grandes plaques de fonte en forme d'écusson ; elle est ainsi conçue :



ROND-POINT DE LA CHARPENTE EN FER.

Cette charpente en fer et en fonte remplace la charpente en bois incendiée le 4 juin 1836. Les travaux commencés en 1836, sous le Ministère de Mr Sauzet, Garde des Sceaux, continués sous le Ministère de M^{rs} Persil, Barthe, Girod (de l'Ain), Teste, Vivien, Martin (du Nord), ses successeurs, ont été achevés en 1841. Louis Philippe I^{er} étant roi des Français. Le B^{on} de Villeneuve, Préfet d'Eure-et-Loir. M^{sr} Clausel de Montals, Evêque de Chartres. Adelphe Chasles, Député, Maire de Chartres. Accary-Baron, Architecte.

Mignon, constructeur de la charpente en fer et fonte. Emile Martin, fondeur à Fourchambault. Quénéhen, constructeur de la couverture en cuivre. Piébourg, constructeur de la maçonnerie.

Tandis que le Gouvernement faisait travailler à l'extérieur de la cathédrale afin de réparer les dégâts de l'incendie, l'évêque et le Chapitre, aidés par les pieux fidèles, en restauraient l'intérieur. En 1839, M^{sr} Clausel de Montals fit placer, en face de la chaire, un banc d'œuvre large et spacieux : les sculptures sont dues au ciseau de M. Pyanet, de Paris ; la menuiserie a été faite par M. Bravet, de Chartres. — En 1840, le clocher-neuf retrouva ses grandes voix d'airain, plus fortes et plus nombreuses que celles qui avaient disparu dans l'incendie : quatre cloches furent fondues par MM. Cuvillier, deux, le jeudi 20 août, et deux, le lundi 24. Quand elles furent conduites à la cathédrale, l'enthousiasme et la joie s'emparèrent des Chartains ; aussi vit-on des hommes et surtout des enfants s'atteler au lourd chariot qui les portait. Voici les noms, les diamètres et les poids de ces quatre cloches :

1^o MARIE, portant 6 pieds 6 pouces de diamètre, et pesant un peu plus de 12.000 livres ;

2^o ANNE, ayant un diamètre de 5 pieds 9 pouces 9 lignes et un poids de 8,700 livres ;

3^o GABRIELLE, dont le diamètre était de 5 pieds 2 pouces 7 lignes et le poids de 6,200 livres ;

4^o JOSEPH, portant 4 pieds 9 pouces 8 lignes de diamètre, avec un poids de 4,800 livres.

Ces quatre cloches ont été placées au quatrième étage du clocher-neuf, c'est-à-dire à l'étage au-dessous de l'ancienne sonnerie, parce que les hommes de l'art craignaient pour la solidité du clocher compromise par l'incendie (1). — Le Chapitre fit refondre en 1845 les deux cloches, *Anne et Gabrielle*, afin de les doubler et d'avoir six cloches au lieu de quatre. L'opération fut faite par MM. Petitfour, et a donné les quatre cloches portant les noms d'*Anne*, d'*Elisabeth*, de *Fulbert* et de *Piat* ; elles furent mises au cinquième étage. Nous les décrivons plus loin.

(1) Pour les détails, voir la *Notice concernant les cloches*, par Mgr Pie, pages 28 à 32.

Les orgues, endommagées par l'incendie de 1836, se turent pendant dix ans : leur restauration fut confiée à M. Gadault, habile facteur d'orgues de Paris ; il livra son travail en 1846, et l'œuvre de Notre-Dame lui paya 27,000 francs. D'autres travaux importants ont été exécutés ensuite, nous en parlerons quand il sera question du mobilier.

Ce n'était pas assez, il fallait achever de cicatriser les blessures faites au noble édifice par le temps, le mauvais goût, la mode et surtout la Révolution sacrilège de 1793. L'évêque de Chartres et nos divers gouvernements y travaillèrent à l'envi. Dès 1846, le gouvernement de Louis-Philippe nomma un architecte diocésain chargé de présider aux divers travaux de la restauration. La République de 1848 et l'Empire ainsi que le gouvernement actuel ont agi de même. Le premier architecte a été le regrettable M. Lassus (1). Son successeur est M. Bœswilwald. L'un et l'autre ont été secondés par M. Moutoné, l'habile architecte du département, par M. Bouthemard, l'intelligent entrepreneur, et par M. Paul Durand, l'éminent archéologue qui connaissait si bien la cathédrale et qui l'aimait avec passion. Grâce à eux, les restaurations se font avec une parfaite intelligence du style ogival ; les formes architectoniques de notre cathédrale conservent leurs caractères propres et leur physionomie originelle. Depuis 1846, nos divers Gouvernements ont alloué en moyenne 30,000 francs par année, pour les travaux de restauration. Comprenant toute l'importance de la cathédrale de Chartres pour la gloire de l'art national, le Gouvernement de Juillet conçut le projet d'en publier une monographie. M. de Salvandy se chargeait de la partie historique, M. Didron, de la partie descriptive, M. Lassus devait faire les dessins d'architecture, M. Amaury Duval, ceux de la statuaire. Ces deux artistes se mirent immédiatement à l'œuvre. La première livraison parut en 1842, sous ce titre : *Monographie de la*

(1) M. Lassus ne fut pas seulement l'architecte de la cathédrale de Chartres ; il fut aussi celui des cathédrales de Paris, du Mans et de Moulins. C'est à lui qu'on doit la flèche et la restauration de la Sainte-Chapelle de Paris.

cathédrale de Chartres, publiée par ordre du Roi et par les soins de M. le Ministre de l'Instruction publique: ATLAS, Paris, imprimerie royale. La dernière livraison, la 72^e, date de 1858. Mais M. de Salvandy n'eut pas le temps de commencer son travail, et M^r Pie chargé de le remplacer en fut empêché par les soucis de l'épiscopat. M. Didron écrivit seulement son introduction. En 1865, les planches étaient encore sans leur texte explicatif; c'est alors que M. Paul Durand fut invité par M. Duruy à le composer; le savant se mit lentement à l'œuvre: enfin son travail parut en 1881 et combla de joie les archéologues qui l'attendaient avec impatience.

Nous donnerons ici le tableau chronologique des travaux exécutés à la cathédrale par ordre du Gouvernement. En 1846 et 1847, restauration d'une partie du soubassement des bas-côtés de l'abside, façade méridionale. — En 1848 et 1849, approvisionnement et taille des linteaux en pierres de Berchères, destinés à consolider le porche septentrional; ces linteaux n'ont pas servi parce que leur pose aurait entraîné des dommages considérables aux admirables sculptures de ce porche. — En 1850 et 1851, restauration de la base du clocher-neuf, jusqu'à la première galerie, y compris la galerie des rois, au-dessus de la grande rose occidentale. — En 1852 et 1853, restauration de la flèche en pierre du clocher-neuf. — En 1854 et 1855, restauration des arcs-boutants de la galerie des guetteurs du même clocher et du pignon de la façade principale, y compris la *dépose* et la *repose* des seize statues royales. — En 1856, 1857 et 1858, continuation et achèvement des travaux du clocher-neuf, partie comprise entre la première galerie et celle des guetteurs. Ces longs et difficiles travaux ont été exécutés avec beaucoup d'habileté et de délicatesse, de sorte que le clocher neuf a retrouvé cette splendeur qu'il avait perdue depuis le terrible incendie de 1836.

Continuons notre tableau chronologique. En 1859, 1860 et 1861, restauration du côté nord de la façade de la nef, jusqu'à la première galerie de service; remise dans un état de solidité parfaite des contreforts et des arcs-boutants du chevet de l'église; plus la restauration du soubassement des quatre chapelles absidales donnant sur l'ancien cimetière de Saint-

Jérôme (1). Cette dernière réparation était bien urgente; elle a été faite de manière à assurer la solidité de l'édifice et à assainir la crypte en y faisant pénétrer davantage l'air, la lumière et la chaleur du jour. — En 1862, 1863, 1864 et 1865, restauration complète du côté sud de la façade de la nef; plus la restauration de l'élégant pavillon de l'horloge. — De 1866 à 1873, restauration extérieure de la chapelle de Saint-Piat, restauration de la tour et de la tourelle flanquant le côté gauche du porche méridional, et surtout restauration complète de la chapelle de Vendôme, défigurée de tant de façons et menaçant ruine (2). — En 1869, pose de la grille extérieure devant le portail royal et les deux façades de la nef. — En 1874 et 1875, restauration des vitraux de l'étage supérieur de la nef par M. Coffetier, peintre-verrier de Paris; restauration de la grande rose méridionale, dont plusieurs meneaux étaient fendus, et celle de la tour et de la tourelle qui flanquent le côté droit du porche méridional. — En 1876, restauration de la portion de la cathédrale comprise entre le porche sud et la chapelle de Saint-Piat, vers la Maîtrise. M. Coffetier a continué son travail sur les vitraux. — Ces divers travaux ont coûté plus de 800,000 fr.

Ce n'est pas seulement l'État qui a travaillé au sanctuaire de Notre-Dame de Chartres. Malgré les misères de nos temps troublés, les offrandes du clergé et des fidèles y ont opéré aussi de grandes choses. Nous allons les indiquer ici dans un rapide résumé.

L'année 1855 vit commencer la restauration de la sainte et vaste crypte; ce fut avec une grande joie que l'on apprit alors en France et à l'étranger que le plus célèbre sanctuaire

(1) C'était le cimetière où l'on inhumait autrefois les chanoines de Notre-Dame. Une chapelle s'élevait au milieu; elle a été détruite en 1793. M^r de Latil y a fait placer une croix en fer forgé.

(2) Il est regrettable que l'architecte ait tenu à supprimer les pierres d'attente laissées par le maître de l'œuvre du XV^e siècle. Ces pierres nous apprenaient qu'on avait projeté d'accoler une nouvelle construction à la chapelle de Vendôme. Pourquoi faire disparaître les preuves matérielles de ce projet?

européen de Marie allait être relevé de ses ruines, après plus d'un demi-siècle d'abandon et sortir enfin du milieu de ses décombres. « Il nous en souvient encore avec bonheur, dit » M. le chanoine Ychard, c'est le soir du 14 mars 1855, veille » de la fête de Notre-Dame de la Brèche, que les ouvriers se » mirent à l'œuvre et commencèrent à déblayer cette enceinte » mystérieuse, où Marie a vu tant de générations venir s'agenouiller aux pieds de son image vénérée. M^{sr} l'évêque de » Chartres avait confié la direction des travaux à M. Paul » Durand, artiste aussi habile que religieux et modeste, bien » connu dans le monde savant. Toutefois le zélé prélat ne » laissait pas d'encourager de temps en temps, par sa présence, l'activité des travailleurs et de hâter les progrès de » l'œuvre.

» On n'avait d'abord songé qu'à rétablir la chapelle de la » sainte Vierge; mais comment faire les choses à demi, quand » il s'agit de réparer l'honneur de sa mère? La restauration » entière du monument fut donc arrêtée en principe, et » comme le diocèse ne pouvait seul couvrir les frais d'une » entreprise aussi considérable, on eut la pensée de faire » un appel à la générosité des enfants de Marie et des amis » de l'art chrétien. Ce projet, soumis à Monseigneur, reçut » son approbation le 20 mai, fête de saint Yves, évêque de » Chartres; les journaux annoncèrent qu'une souscription » était ouverte en faveur de l'Œuvre, et, de tous les points de » France, les pauvres comme les riches envoyèrent leur obole » à Notre-Dame (1). »

Grâce à ce généreux concours, les travaux marchèrent rapidement; aussi le 30 mai 1855, veille du couronnement solennel de Notre-Dame du Pilier, la chapelle souterraine fut ouverte à la piété des fidèles, et son autel put recevoir la consécration épiscopale. Cependant la décoration picturale du sanctuaire restait à faire: elle fut confiée à M. Paul Durand, qui se surpassa lui-même. Dans ce beau travail, riche en symbolisme chrétien, aucune ligne n'est tracée au hasard; là tout parle et

(1) *Voix de Notre-Dame de Chartres*, année 1860, pages 3 et 4.

a un sens mystique; là tout rappelle les antiques peintures des églises de la Grèce chrétienne, des basiliques et des catacombes de Rome. On voit que l'habile iconographe a étudié à fond son art de prédilection.

Le 15 septembre 1857, après une longue et splendide fête de huit jours (1), une nouvelle statue de la Vierge qui doit enfanter, *Virgini parituræ* (2), fut placée au-dessus de l'autel, à l'endroit même où la statue druidique, brûlée en 1793 par l'impiété révolutionnaire, avait reçu pendant une longue suite de siècles les hommages de toute la chrétienté. La nouvelle statue emprunte à la mission de succéder à l'ancienne une grâce spéciale et une source de faveurs extraordinaires, comme tant de fidèles en ont fait l'heureuse expérience. L'année suivante, la chapelle de Saint-Savinien et de Saint-Potentien était terminée, et son autel était à son tour solennellement consacré le 19 octobre 1858 par M^{sr} l'évêque de Chartres. Le mois de décembre de la même année vit poser une grille ou appui de communion devant les deux sanctuaires restaurés; cette grille est un véritable chef-d'œuvre, qui a coûté un travail infini et par là même un prix considérable, 5,000 francs. Les autels des dix autres chapelles ont été consacrés les 17 et 18 octobre 1860, lors des magnifiques fêtes du six-centième anniversaire de la dédicace (3). Alors on put voir circuler sous ces voûtes trop longtemps silencieuses et désertes les flots des visiteurs étonnés et des pèlerins attendris. La décoration des voûtes et des murailles a été achevée pour le pèlerinage national des

(1) Ces fêtes ont été parfaitement décrites par M. l'abbé Hénault, dans la *Voix de Notre-Dame* de 1857, pages 215 à 232. On trouvera là aussi l'éloquente homélie que M^{sr} l'évêque de Poitiers prononça à cette occasion.

(2) Les dames religieuses de la communauté de Saint-Paul firent les frais de cette œuvre d'Art.

(3) Ces fêtes ont été décrites par tous les journaux du temps qui y avaient envoyé leurs *reporters*. On en trouvera une description exacte et complète dans la *Voix de Notre-Dame*, qui est l'organe officiel de l'œuvre de Notre-Dame-Sous-Terre, année 1860, pages 169 à 176.

27 et 28 mai 1873 (1). L'ensemble est merveilleusement beau, digne de Dieu et de sa sainte Mère.

Ne craignons pas de le répéter, d'après un illustre prélat, la restauration de la crypte chartraine a été un événement pour la France : elle a réjoui toutes les âmes pieuses ; elle a comblé leurs plus ardents désirs. « Pour moi, s'écriait M^{sr} Pie, cet » illustre enfant du pays et ancien vicaire de la cathédrale, » pour moi, j'ai désiré d'un grand désir de voir ce jour et de » célébrer cette fête du retour de Marie dans son église souterraine de Chartres. Que de fois, le soir des grandes solennités, » après les saints offices terminés, je suis allé m'agenouiller » dans cette crypte obscure et abandonnée ! Que de fois, après » avoir appuyé mon front à la colonne vénérée sur laquelle » repose notre Mère, je suis allé le coller à la poussière de » l'ancienne place que ses pieds ont sanctifiée : *In loco ubi » steterunt pedes ejus !* J'entendais au-dessus de ma tête la » foule s'écouler heureuse et attendrie du spectacle des » grandes pompes religieuses auxquelles elle venait d'assister. » Mais, à mon sens, les plus belles de ces fêtes étaient encore » incomplètes ; il restait au fond de mon cœur un désir, un » regret. Au milieu des ténèbres et du silence, je me » demandais si ce désert ne retrouverait pas un jour la vie, » si cette solitude n'était pas destinée à reflourir, si ces » vieilles nefs, enveloppées du linceul de la nuit, ne reverraient plus jamais les longues files de vierges aux robes » blanches, les anciennes et célèbres processions de lévites

(1) Cette grande manifestation a été décrite dans tous les journaux du temps et surtout par la *Voix de Notre-Dame*, n° de juillet 1873. — Le pèlerinage a été splendide : plus de 70,000 pèlerins sont accourus de tous les points du pays ; plus de 3,000 prêtres et 16 évêques et archevêques ont rehaussé de leur présence les diverses cérémonies des deux jours. Mais ce qui a distingué la grande manifestation chartraine, ce qui lui a donné un cachet particulier, c'est le pèlerinage de l'armée composée d'environ 150 officiers de tout grade et conduit par M^{sr} Dupanloup ; et celui de l'Assemblée nationale représentée par plus de cent députés. Un grand nombre d'autres, qui s'étaient fait inscrire pour le pèlerinage, furent retenus à Versailles par les graves événements politiques qui venaient de s'accomplir.

» en vêtements sacrés ; si ces voûtes assombries ne s'illuminaient pas encore de ces milliers de cierges portés aux » mains des fidèles et des prêtres, en un mot, si ce lieu si » cher à la piété des âges précédents, ce lieu qui a été le rendez-vous de tous les saints, ne reconquerrait pas sa sainteté » et sa gloire (1). »

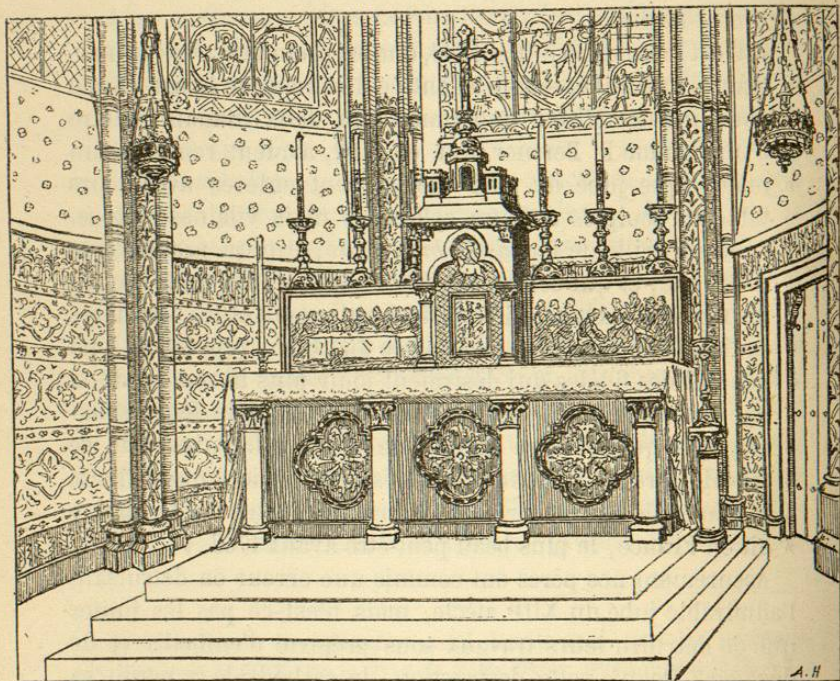
Grâce aux ressources que les fidèles n'ont cessé de fournir, on put faire encore d'autres restaurations : l'entrée du chœur fut entièrement modifiée. Voici comment s'exprime la *Voix de Notre-Dame* :

» C'est le lundi 23 juillet 1866, que les premiers coups de marteau se sont fait entendre à l'entrée du chœur de la cathédrale » pour une démolition importante. Les deux massifs, œuvre » d'un nommé P. Berruer, qui, en 1769, avaient remplacé un » magnifique jubé du XIII^e siècle, sont enlevés avec leurs » tableaux sculptés et leurs colossales mais vilaines statues. » La vaste grille de fer, *assez bien faite*, dit un archéologue » distingué, et qui coûta jadis 23,000 francs, disparaît comme » les massifs, les bas-reliefs qu'ils soutiennent et les premières » stalles. Ce dégagement de l'entrée du chœur répond au vœu » général des fidèles qui désiraient jouir plus librement de la » vue des cérémonies sacrées ; c'est le produit de leurs souscriptions qui couvrira les frais de ce travail. Puisse-t-il, ce » travail, être le prélude des grandes restaurations que sollicite » le chœur de la cathédrale de Chartres, le plus vaste qu'il y » ait en France, le plus beau peut-être avant 1763. »

Assurément nos pères ont commis une erreur en détruisant l'admirable jubé du XIII^e siècle, mais n'est-ce pas les imiter que de détruire leurs travaux sous prétexte d'embellir et de dégager ? Depuis cette destruction, la cathédrale a perdu sa mystérieuse profondeur ; elle paraît moins étendue ; et ce sanctuaire ouvert ne dit plus rien aux âmes méditatives. D'ailleurs, pourquoi ne pas respecter ce que les siècles ont apporté de convenable dans un édifice sacré ? Pourquoi ne pas

(1) *Homélie prononcée par Mgr l'évêque de Poitiers, à la messe pontificale de la fête du rétablissement de la statue de la sainte Vierge dans la crypte de la cathédrale de Chartres, le 15 septembre 1857.*

conserver, sur les monuments religieux, la variété que leur ont imprimée chaque époque et chaque civilisation? Pourquoi vouloir les uniformiser? N'est-ce pas se priver du bonheur de lire quels âges ils ont traversés, et de voir l'inépuisable zèle des évêques, des prêtres et des fidèles pour la Maison de Dieu? N'oublions pas cette sage recommandation du Comité des arts et des monuments. « *Il faut tout conserver quand rien ne s'y oppose.* »



CHAPELLE DE LA COMMUNION.

L'année 1867 vit décorer splendidement la chapelle des Martyrs, nommée aujourd'hui la chapelle du Saint-Cœur de Marie. L'autel est dans le beau style du XIII^e siècle et les murs sont polychromés avec art et bon goût. En 1872, la restauration de la chapelle des Apôtres, vulgairement appelée la chapelle de la Communion, a été terminée. L'autel, fait sur les dessins

de M. Bœswilwald, sort des ateliers de M. Nettement, fils du célèbre écrivain; le tabernacle est richement décoré. Le gradin-retable est orné de deux scènes évangéliques qui sont dues à M. Steinheil. La décoration murale a été exécutée par M. Albert, le décorateur de la crypte. Les vitraux ont été réparés par M. Coffetier. Cette belle restauration a coûté plus de 20,000 francs. « Les milliers de francs qu'il a fallu trouver » pour rendre digne de la cathédrale la chapelle du rond-point, ne pouvaient être que le produit de l'aumône: » quelques dons particuliers joints à des ressources procurées » par les Couronnes à Notre-Dame pendant plusieurs années, » ont couvert les frais de cette rénovation artistique. » Le Gouvernement a payé le prix de la réparation des vitraux, qui s'est élevé à 2,500 francs.

D'autres dépenses ont été faites depuis vingt ans par la fabrique de la cathédrale. C'est ainsi qu'en 1857, on inaugurerait un orgue d'accompagnement exécuté par M. Gadault fils, de Paris; il a été posé avec tant d'art qu'il est complètement invisible et qu'il ne détruit en rien la symétrie du chœur: c'était la sage condition imposée par M^r l'évêque de Chartres (1).

Les pieds des contreforts de la nef étaient naguère cachés par des maisons qui nuisaient beaucoup à la salubrité et à l'aspect de la cathédrale. La fabrique a renversé celles qui lui appartenaient; le Gouvernement a acheté les autres et les a fait abattre à son tour, de sorte que la cathédrale est aujourd'hui débarrassée de ces constructions parasites qui la dés-honoraient.

En 1856, une généreuse association s'est formée pour compléter l'œuvre commencée. Elle s'intitule: *Association pour le dégagement des abords de la cathédrale*. Qu'il nous soit permis de lui dire: Craignez de dépasser le but, et de faire le vide autour de notre incomparable basilique; M. de Montalembert croyait que l'isolement était fatal à nos monuments du moyen âge.

Les divers travaux entrepris par la piété ont coûté près de

(1) *Voix de Notre-Dame*, année 1857, pages 23-25.